

**Mémorial**  **Memorial**  
du des  
**Grand-Duché de Luxembourg.** **Großherzogtums Luxemburg.**

Samedi, 23 janvier 1932.

N<sup>o</sup> 4.

Samstag, 23. Januar 1932.

Arrêté ministériel du 20 janvier 1932, concernant le régime des primes de construction.

*Le Directeur général du travail et de la prévoyance sociale,*

Vu l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> août 1931, concernant le régime des primes de construction ;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Par dérogation à l'art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 1931 susdit, les dispositions sur l'allocation de primes de construction ne sont applicables aux familles nombreuses que pour autant que les demandes afférentes seront parvenues au service des logements populaires avant le 31 janvier 1932.

**Art. 2.** Le présent arrêté sera publié au *Mémorial*.

Luxembourg, le 20 janvier 1932.

*Le Directeur général du travail et de la prévoyance sociale,*  
**P. Dupong.**

Ministerialbeschluss vom 20. Januar 1932, betr. die Bauprämien.

Der General-Direktor der Arbeit und der sozialen Fürsorge,

Nach Einsicht des Ministerialbeschlusses vom 1. August 1931, betr. die Bauprämien;

Beschließt:

**Art. 1.** In Abweichung von Art. 1 des vorerwähnten Beschlusses vom 1. August 1931, sind die Bestimmungen über die Zuwendung von Bauprämien nur dann auf die zahlreichen Familien anwendbar, wenn die diesbezüglichen Gesuche vor dem 31. Januar 1932 beim Volkswohnungsamt eingegangen sind.

**Art. 2.** Dieser Beschluss soll im „Memorial“ veröffentlicht werden.

Luxemburg, den 20. Januar 1932.

Der General-Direktor der Arbeit und der sozialen Fürsorge,  
**P. Dupong.**

**Avis. — Postes et Télégraphes.** — Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 1932, M. Alph. Hannes, sous-chef de bureau à la perception des chèques à Luxembourg, a été nommé percepteur des Postes à Mondorf.

— Par arrêté grand-ducal du même jour, M. Michel Molitor, commis des Postes au bureau d'Ettelbruck, a été nommé sous-chef de bureau de l'administration des Postes et des Télégraphes. — 15 janvier 1932.

**Avis. — Administrations communales.** — Par arrêté grand-ducal du 14 janvier 1932, M. Nicolas Schaack, cultivateur à Roder, a été nommé aux fonctions de bourgmestre de la commune de Munshausen.

— Par arrêté ministériel en date du 15 janvier 1932, M. Nicolas Grotz, cultivateur, à Drauffelt, a été nommé aux fonctions d'échevin de la commune de Munshausen.

— Par arrêté ministériel en date du même jour, M. Mathias Schraeder, cultivateur, à Hoscheid, a été nommé aux fonctions d'échevin de la commune de Hoscheid. — 15 janvier 1932.

**Avis. — Ordre de la Couronne de chêne.** — Par arrêtés grand-ducaux du 22 janvier 1932, les grades suivants dans l'ordre de la Couronne de chêne ont été conférés :

a) *le grade de Grand-Officier :*

à MM. *Altvies* François, député, ancien président de la Chambre des députés ; *Bech* Joseph, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement ; *Braun* Pierre, conseiller d'Etat ; *Hamélius* Ernest, vice-président du Conseil d'Etat ; *Kauffman* Léon, Ministre d'Etat honoraire ; Mgr. *Nommesch* Pierre, évêque de Luxembourg ;

b) *le grade de Commandeur :*

à MM. *Keiffer* Jules, conseiller communal ; *Leidenbach* Guillaume, conseiller d'Etat ; *Moutrier* Léon, conseiller d'Etat, président de la Chambre des comptes ; *Prum* Pierre, ancien Ministre d'Etat ; *Wetter* Nicolas, inspecteur principal de l'enseignement primaire ;

c) *le grade d'Officier :*

à MM. le Comte d'*Ansembourg* Gaston, Chargé d'affaires du Grand-Duché à Bruxelles ; *Boucon* Frédéric, consul du Grand-Duché à Cologne ; *Calmes* Albert, membre du Conseil supérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise ; *Colbert* François, inspecteur principal des chemins de fer Guillaume-Luxembourg ; *Collart* Auguste, bourgmestre, ancien Directeur général ; *Funck* Antoine, conseiller de Gouvernement ; *Gehlen* Nicolas, ingénieur, sous-directeur du chemin de fer Prince Henri ; *Gœrgen* Guillaume, professeur au gymnase ; *Kamphaus* Jean, inspecteur régional des douanes ; *Kirsch* Edouard, bourgmestre, Sprinkange ; *Lacroix* Léandre, avocat-avoué, ancien bourgmestre de la ville de Luxembourg ; *Meyer* Aloyse, président de la Chambre de commerce, membre de la commission paritaire belgo-luxembourgeoise ; *Neyens* Alphonse, ancien Directeur général ; *Salentiny* Lucien, bourgmestre, membre de la Commission paritaire belgo-luxembourgeoise, Ettelbruck ; *Schrader* Pierre, ingénieur, directeur de la Société de St. Gobain, Aix-la-Chapelle ; *Siegen* Paul, président de la Chambre de Commerce luxembourgeoise, Paris ; *Thorn* Auguste, membre de la Commission paritaire belgo-luxembourgeoise ; *Wirtgen* Nicolas, président du Conseil supérieur du service d'incendie, Olm.

d) *le grade de Chevalier :*

à MM. *Alff* Joseph, conducteur des travaux publics, Echternach ;

*Bach* Norbert, receveur des contributions, Eich ; *Barthel* Jean, chef de bureau de 1<sup>re</sup> cl. des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Becker* Charles, professeur au gymnase, Echternach ; *Bisdorf* Nicolas, curé-doyen, Bettembourg ; *Brucher* Jules, conseiller de Gouvernement ;

*Clasen* Joseph, président de l'Association des Luxembourgeois en Lorraine, Thionville ; *Classen* Jean, géomètre hon., Mersch ; *Clement* Hubert, président de la Fédération des Sociétés de gymnastique du Grand-Duché, Luxembourg ; *Cravatte* Antoine, percepteur des postes, Echternach ;

*Dauphin* Edmond, conducteur des travaux publics, Mersch ; *Dell* Mathias, chef de bureau au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Duhr* Albert, député, Ahn ; *Dumont* Marcel, 1<sup>er</sup> commissaire du Gouvernement pour les chemins de fer ;

*Eller* Antoine, négociant, Luxembourg ; *Erasmv* Mathias, curé-doyen, Luxembourg ; *Erpelding* Jean-Pierre, professeur au gymnase, Luxembourg ;

*Faber* Paul, président du tribunal d'arrondissement, Diekirch ; *Ferrant* Edouard, conseiller à la Cour supérieure de justice ; *Funck* Pierre, reviseur à la Chambre des Comptes ;

*Gaasch* Jean-Baptiste, industriel, Anvers ; *Geiershöfer* Armand, industriel, Luxembourg ; *Gerson* Jean-Pierre, chef de bureau au Gouvernement ; *Glauden* Joseph, ingénieur, chef du service agricole, Luxembourg ; *Gœrgen* Adolphe, chef de bureau au Gouvernement ; *Gretsch* Joseph, greffier du tribunal d'arrondissement, Luxembourg ;

*Haas* Charles, ingénieur-directeur, Bous (Sarre) ; *Hartmann* Louis, aumônier militaire, 2<sup>me</sup> secrétaire de l'Evêché ; *Hatto* Mathias, percepteur des postes, Luxembourg, *Hellinckx* Michel, ancien consul, négociant, Bruxelles ; *Heinisch* Aloyse, ingénieur, Metz ; *Hemmer* Charles, ingénieur, secrétaire du commissariat général du Grand-Duché aux Expositions de Liège et d'Anvers, Liège ; *Henckels* Joseph, géomètre hon., Mersch ; *Hentgen* Emile, président du Séminaire ; *Herr* Philippe, conservateur des hypothèques, Diekirch ; *Hilger* Jean, receveur des contributions, Esch-s.-Alz. ;

*Jacoby* Nicolas, député ; *Jacoby* G.-A., pasteur de la communauté protestante ; *Jacques* Théophile, procureur d'Etat, Diekirch ;

*Keip* Jean, chef de district principal au chemin de fer Guillaume-Luxembourg ; *Kiæs* Charles, conseiller à la Cour supérieure de justice ; *Klaess* Pierre, professeur au gymnase, Luxembourg ; *Klensch* Léon, directeur d'assurances, Luxembourg ; *Koch* Paul, vétérinaire, inspecteur des viandes, Luxembourg ; *Katz* Mathias, desservant, Dalheim ; *Kolbach* Grégoire, géomètre, Echternach ; *Kunnen* Adolphe, avocat-général, conseiller honoraire de la Cour supérieure de justice ;

*Lamberty* Michel, desservant, Oberfeulen ; *Laplanche* Hubert, chef de bureau au Gouvernement ; *Liez* Emile, receveur de l'enregistrement, Esch-s.-Alz. ;

*Mackel* Nicolas, député et conseiller communal, Luxembourg ; *Mailliet* Eugène, vice-président de l'Union Adolphe, Esch-s.-Alz. ; *Majeres* Adolphe, conducteur des travaux publics, Remich ; *Mathieu* Nicolas, député, Derenbach ; *Mayer-Neuman* Ernest, directeur d'assurances, Luxembourg ; *Medinger* Pierre, ingénieur-chimiste au Laboratoire pratique de bactériologie, Luxembourg ; *Merten* Joseph, professeur au gymnase, Diekirch ; *Meyer* Pierre, inspecteur des contributions, Esch-s.-Alz. ; *Michels* Jean-Pierre, entrepreneur, Luxembourg ; *Michels* Michel, percepteur des postes, Bettembourg ; *Molitor* J.-P., percepteur des postes, Diekirch ; *Montbrun* Emile, président de l'Association des voyageurs et employés de commerce, Luxembourg ;

*Namur* Albert, conducteur des travaux publics, Grevenmacher ; *Namur* Louis, ingénieur, chef de service au chemin de fer Prince Henri, Pétange ; *Neuberg* Joseph, curé-doyen, Kœrich ; *Neuberg* Jules, président de l'Association des ingénieurs, Luxembourg ; *Nicolas* Alphonse, receveur des contributions, Esch-s.-Alz. ; *Nocké* Henri, conseiller à la Cour supérieure de justice ; *Nothumb* François, consul du Grand-Duché à Bucarest ;

*Octave* J.-P., consul du Grand-Duché à Vienne ; *Mgr. Origer*, chanoine, Luxembourg ; *Oster* Auguste, professeur au lycée de jeunes filles, Luxembourg ;

*Rettel* Jean, directeur des douanes, Luxembourg ; *Ries* Nicolas, consul du Grand-Duché, Liège ; le D<sup>r</sup> *Rischard* Camille, administrateur-directeur de la maternité, Luxembourg ; *Rischard* Guill., inspecteur des forêts de S. A. R. la Grande-Duchesse, Luxembourg ; *Roth* Alexandre, géomètre honoraire, Diekirch ;

*Schaffner* Math., bourgmestre, Echternach ; *Scharfhausen* Fr., inspecteur de l'enregistrement, Luxembourg ; *Schmit* Henri, curé de Notre-Dame, Luxembourg ; *Schmit* Mathias, professeur au gymnase, Luxembourg ; le D<sup>r</sup> *Schmol* Pierre, directeur du laboratoire pratique de bactériologie, Luxembourg ; *Schneider* Clément, professeur à l'école d'artisans, Luxembourg ; *Schræder* Emile, professeur au gymnase, Luxembourg ; *Schræder* Joseph, conseiller à la Cour supérieure de justice ; *Servais* Emmanuel, commissaire général aux Expositions internationales de Liège et d'Anvers, Luxembourg ; *Stumper* Conrad, directeur de l'enregistrement, Luxembourg ;

*Thenot* Jean-Pierre, greffier-adjoint de la Cour supérieure de justice ; *Thill* Jean-Pierre, professeur à l'école industrielle et commerciale, Luxembourg ; *Thorn* Joseph, ancien bâtonnier, Luxembourg ;

*Uden* Albert, conseiller communal, Luxembourg ;

*Van Kauenbergh* Pierre, receveur de l'enregistrement, Luxembourg ; *Veyder* P. Ernest, percepteur des postes, Rumelange ;

*Weinachter* Pierre, professeur au gymnase, Echternach ; *Weydert* J.-J., percepteur des postes, Mersch ;

*Wilhelm* Victor, bourgmestre de la Ville d'Esch-s.-Alz. ; *Winter* Bernard, conducteur des mines, Esch-s.-Alz. ; *Wirtz* Martin, inspecteur d'exploitation aux chemins de fer Prince Henri, Echternach ; *Wolter* Nicolas, professeur à l'école industrielle et commerciale, Luxembourg ;

*Zander* Henri, bibliothécaire du Gouvernement.

e) la Médaille en vermeil :

à M. *Birke* Nicolas, bourgmestre, Sandweiler ; M<sup>mes</sup> *Biwer* Marguerite, institutrice, Esch-s.-Alz., *Bofferding* sœur Marie-Joseph, institutrice, Hoscheid ; MM. *Bollig* Guillaume, bourgmestre, Beaufort ; *Bourggraf* Henri, président de la Société royale des anciens sous-officiers luxembourgeois de l'armée belge, Luxembourg ; *Brisbois* Albert, sous-chef de gare principal aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Wasserbillig ;

*Cerf* Léon, président du Consistoire israélite, Esch-s.-Alz. ;

*Düsseldorf* Alphonse, président de l'Union des sociétés de chant de la ville de Luxembourg ;

*Eberhard* sœur Elexis, institutrice, Wiltz ; *Elvinger* Jean, instituteur, Bonnevoie ; *Elsen* Camille, représentant-industriel, Metz ;

*Gindt* Michel, chef ouvrier, ancien bourgmestre, Dudelange ; M<sup>mes</sup> *Giver-Muller*, institutrice, Luxembourg ; *Gergen*, sœur Lucie, institutrice, Hosingen ; *Gærens* Marguerite, institutrice, Kleinbettingen ; MM. *Gonner* Jean-Pierre, secrétaire du parquet, Luxembourg ; *Greiveldinger* Jean, bourgmestre, Wellenstein ;

*Hannes* Alphonse, sous-chef de bureau des postes, Luxembourg ; *Hansen* Virginie, institutrice, Luxembourg ; *Henner* Jean-Pierre, président de l'association des Luxembourgeois, Strasbourg ; *Heber* sœur Modeste, institutrice, Hostert-Niederanven ; *Heintz* Georges, bourgmestre, Oberwampach ; *Hever* Michel, instituteur, Luxembourg ; *Hiesdorf* Nicolas, instituteur, Lasauvage ; *Hurt* Nicolas, chef de district de 1<sup>re</sup> classe des chemins de fer, en retraite, Wasserbillig ;

*Karmeyer* Louis, receveur des domaines grand-ducaux, Luxembourg ; *Kerg* Jean, instituteur, Niederkorn ; *Kihn*, chef d'exploitation, ancien échevin, Dudelange ; *Kipgen* Michel, chef d'atelier à l'école d'artisans, Luxembourg ; *Kipgen* Nicolas, sous-chef de bureau des postes, Luxembourg ; *Klein* Nic.-Théoph., bourgmestre, Clemency ; *Köhner* Théodore, employé de la Cour grand-ducale, Luxembourg ; *Köhns* Charles, conducteur des travaux municipaux, Luxembourg ; *Kowalsky* Marie, institutrice, Luxembourg ;

*Ludwig* Michel, brigadier-chef de police, Esch-s.-Alz. ; *Lux* Jean, secrétaire-adjoint du parquet général, Luxembourg ;

*May* Pierre, bourgmestre, Wormeldange ; *Melchior* Jean, bourgmestre, Leudelange ; *Meris* Adolphe, chef de service des accises, Diekirch ; *Mersch* Thomas, brigadier-chef de police, Luxembourg ; *Mersch* Jean-Pierre, instituteur, Ettelbruck ; *Mersch* Jean-Pierre, instituteur, Dudelange ; *Michels* Jean, instituteur prim. sup., Luxembourg ; *Mæs* Joseph, chef de service des accises, Eich ; *Molitor* Anne, institutrice, Bettembourg ; *Mont* Pierre, secrétaire de l'Amicale des volontaires luxembourgeois de la Grande Guerre, Petange ; *Mousel* Nicolas, régisseur au Palais grand-ducal, Luxembourg ; *Muller* Albert, aide-architecte, Luxembourg ; *Muller* Michel, instituteur, Luxembourg ; *Muller* Pierre, sous-chef de bureau des postes, Luxembourg ;

*Namur* Antoine, chef de service des accises, Bettborn ;

*Pesch* Philippe, maréchal-des-logis, chef de gendarmerie ; *Peters* Jean, instituteur, Luxembourg ; *Pier* Nicolas, sous-chef de gare principal aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Pierre* Michel, instituteur, Reckange ;

*Reyter*, sœur Walburge, institutrice, Boulaide ; *Rosenfeld* Jean-Pierre, instituteur, Bettembourg ;

*Schaaß* Mathias, instituteur, Esch-s.-Alz. ; *Schlasser* Pierre, chef de bureau de l'administration communale, Luxembourg ; *Schmit* Dominique, instituteur, Weiler-la-Tour ; *Schmit* Pierre, instituteur, Niedercorn ; *Schmit* Nicolas, instituteur, Weimerskirch ; *Scholl* Joseph, sous-chef de bureau des postes, Wiltz ; *Schosseler*

Michel, instituteur, Mersch ; *Schwartz* Elise, institutrice, Luxembourg ; *Schwartz*, sœur Madeleine-de-Jésus, institutrice, Troisvierges ; *Servais* Edmond, sous-chef de gare principal aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Steichen*, sœur Agnès, institutrice, Hobscheid ; *Stichen* Jacques, bourgmestre, Mondrange ; *Stephany*, sœur Virginie, institutrice, Rodange ; *Steyer* Jean, sous-chef de gare principal en retraite aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ;

*Toussaint*, sœur Raphaël, institutrice, Hollerich ;

*Wagner* Michel, brigadier de police en retraite, Luxembourg ; *Walters* Gaspard, adjudant-sous-officier de gendarmerie ; *Weber* Nicolas, sous-chef de bureau des postes, Luxembourg ; *Weiland* Jean, instituteur, Dudelange ; *Welter*, sœur Marie-des-Neiges, institutrice, Redange ; *Wengler* Jean, sous-chef de bureau des postes, Luxembourg ; *Wolff* Jean, instituteur, Diekirch ; *M<sup>me</sup> Zander*, Mère Marie-Pierre, institutrice, Luxembourg.

f) *la Médaille en argent* :

à MM. *Ahnen* Nicolas, chef cantonnier, Bettembourg ; *Arend* Dominique, comptable de l'abattoir, Luxembourg ; *Arend* Jean-Baptiste, sous-brigadier des douanes ; *Assa* Nicolas, chef d'équipe aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Assel* Jean, brigadier de gendarmerie ;

*Bazaine* Jean, mécanicien aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Beck* Pierre, membre du comité de la Fédération des maîtres-bottiers, Esch-s.-Alz. ; *Becker* Jeanne, institutrice, Huncherange ; *Beweng* Jean, chef d'équipe aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Birget* Jean, garde forestier des domaines grand-ducaux, Eisenborn ; *Biewer* Virginie, institutrice, Pfaffenthal ; *Blau* Nicolas, chef-chargeur aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Troisvierges ; *Bollmer* Dominique, vice-président de la Fédération des maîtres-boulangers, Esch-s.-Alz. ; *Braas* Michel, instituteur, Echternach ; *Bruch*, sœur Xavier, institutrice, Bonnevoie ;

*Capésius* Jean-François, brigadier-forestier des domaines grand-ducaux, Colmar-Berg ; *Clement* Marguerite, institutrice, Mersch ;

*Deibener* Jean, brigadier hon. de gendarmerie ; *Deltgen* Nicolas, brigadier de gendarmerie ; *Demuth* Jean, instituteur, Vichten ; *Differding* Pierre, sous-brigadier des douanes ; *Dæmer* Henri-Joseph, gardien des établissements pénitentiaires, Luxembourg ; *Dondelinger* Grégoire, principal clerc de notaire, Ettelbruck ;

*Eicher* Pierre, brigadier des douanes ; *Entringer*, sœur Alphonse, institutrice, Ettelbruck ;

*Faber* Nicolas, brigadier-forestier, Herborn ; *Flener* Nicolas, commandant des sapeurs-pompiers, Mamer ; *Flesch* Théodore, employé privé en retraite, Dommeldange ; *Fonck* François, brigadier-forestier, Strassen ; *Fonck* Nicolas, instituteur, Leudelage ; *Fort* Mathias, brigadier des douanes ; *Friob* Théodore, cantonnier, Crauthem ;

*Gaedert* Pierre, conseiller communal, Esch-s.-Alz. ; *Gargen* Auguste-François, musicien de 1<sup>re</sup> cl. sergent-major ; *Gils* Pierre, brigadier de gendarmerie ; *Gilson* Pierre, commandant des sapeurs-pompiers, Mamer ; *Ginter* J., membre du Handwerker-Unterstützungsverein, Larochette ; *Girres* Mathias, chef de train aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Glesener* Henri-Albert, musicien de 1<sup>re</sup> cl., sergent-major ; *Gloden*, sœur Aloysia, institutrice, Hollerich ; *Gofflot* Léon, surveillant du château de Vianden ; *Grober* Eugène, brigadier de police, Luxembourg ;

*Haler* Félix, chef de train en retraite, Ettelbruck ; *Hanen* Jos.-Nic., lieutenant des douanes ; *Harles* Guillaume, maréchal-des-logis de gendarmerie ; *Hary* Théodore, sous-chef de gare aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Heinisch* Pierre, instituteur, Bettborn ; *Heirend* Joseph, maréchal-des-logis de gendarmerie ; *Hencks* Guillaume, instituteur, Troisvierges ; *Henkes* Pierre, sous-chef de gare aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Dommeldange ; *Herchen* Antoine, chef-garde principal aux chemins de fer Prince Henri, Petange ; *Hermes* Jean-Pierre, brigadier de gendarmerie ; *Hess* P., président de l'association des maîtres-couvreurs, Luxembourg ; *Hirsch* Michel, brigadier de police, Luxembourg ; *Hortacher* Jos. Nic., employé de la Cour grand-ducale, Luxembourg ; *Hosterl* Edouard, secrétaire communal,



Eschweiler ; *Huss* Michel, brigadier des douanes ; *Keiffer* Joseph, maître-ferblantier, Echternach ; *Keiffer* Jean-Pierre, chef de train aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Bettembourg ;

*Keiser* Jean, brigadier de gendarmerie ; *Keyseler* Jos. Arm., musicien de 1<sup>re</sup> classe, sergent-major ; *Kill* Jean, brigadier-chef de police, Luxembourg ; *Kler* Nicolas, conseiller communal, Insborn ; *Klopp* Jean, maître-ferblantier, Remich ; *Kneip* Jean, brigadier de gendarmerie ; *Koch* Nicolas, sous-brigadier des douanes ; *Königsberger* Pierre, gérant des bains municipaux, Luxembourg ; *Koster* Jean-Pierre, brigadier de gendarmerie ; *Kremer* Pierre, régisseur, Kockelscheuer ;

*Lahr* Alphonse, receveur communal, Betzdorf ; *Lamesch* Jean-Pierre, employé privé, Eich ; *Lang* Jean, contre-maître, Luxembourg ; *Legener* Charles, conseiller communal, Fohren ; *Lentz* Fr., lieutenant des douanes ; *Linden* Jean-Baptiste, brigadier-forestier, Biwei ; *Linster* Mathias, vice-président de l'Allgemeiner Handwerker-Unterstützungsverein, Ettelbrück ; *Linster* Nicolas, employé de la Cour Grand-Ducale, Luxembourg ; *List* Charles, chef-visiteur aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ;

*Mamer-Geschwind* Henri, rentier, Rollingergrund ; *Mathieu* Pierre, sous-lieutenant des douanes ; *Medernach* Léon, instituteur, Luxembourg ; *Menster* Philippe, instituteur, Rodange ; *Mæs* Dominique, agent de police de 1<sup>re</sup> cl., Differdange ; *Molitor* Jean-Pierre, instituteur, Altwies ;

*Nanquette* Eugène, commandant des sapeurs-pompiers, Perlé ; *Neyens* Paul, président de la fédération des maîtres-boulangers, Luxembourg ;

*Peffer* Pierre, commandant des sapeurs-pompiers, Petange ; *Philippe* Marie, institutrice, Dommeldange ; *Pleiser* Pierre, prote d'imprimerie, Luxembourg ; *Proth* Jean-Pierre, membre fondateur de la société cantonale d'apiculture d'Esch-s.-Alz., Ehlerange ; *Putz* Nicolas, sous-brigadier des douanes ;

*Rasquin* Henri, instituteur, Wiltz ; *Reding* Henri, membre-fondateur de l'Ex-Militar-Verband, Neudorf ; *Reinert* Nicolas, instituteur, Weimeiskirch ; *Reisdorf* Nicolas, instituteur, Echternach ; *Ries*, sœur Pétronille, institutrice, Betzdorf ; *Ries* Pierre, brigadier de gendarmerie ; *Risch* Clément, brigadier de gendarmerie ; *Riwers* Jean, rentier, vétéran de l'ancien contingent luxembourgeois, Heffingen ; *Rosch* Henri, instituteur, Diekirch ; *Ruppert*, sœur Séraphine, institutrice, Strassen ;

*Schaack* Michel, brigadier de gendarmerie ; *Schaaf* Jean, rentier, vétéran de l'ancien contingent luxembourgeois, Heffingen ; *Schaaf* Jean-Pierre, mécanicien en retraite des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Schaaff* Pierre, mécanicien des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Schaeffer* Jean-Pierre, infirmier en chef à l'hospice du Rham ; *Scheider*, sœur Antonie, institutrice, Heinerscheid ; *Schiltz* Martin, brigadier de gendarmerie ; *Schleimer* Jean, instituteur, Esch-s.-A.z. ; *Schmit* Michel, brigadier de gendarmerie ; *Schmitz* Jean-Pierre, chef-cantonnier, Erpeldange (Diekirch) ; *Schneider* Théodore, maréchal-des-logis de gendarmerie ; *Schommer* Michel, instituteur, Differdange ; *Schons* Jean, agent de police de 1<sup>re</sup> cl., Luxembourg ; *Schuller* Jean, chef d'équipe aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Esch-s.-Alz. ; *Schumann* Catherine, institutrice, Luxembourg ; *Schwartz* Jean, gérant de coopérative, Bonnevoie ; *Selm* Gustave, vice-président de l'Echternacher Handwerker-Unterstützungsverein, Echternach ; *Steichen* Jean, secrétaire communal, Esch-s.-Sûre ; *Steinmetz* Jeanne, institutrice, Dudelange ; *Stoos* Servais, chef de train en retraite, Ettelbruck ;

*Theisen* Jean-Baptiste, ancien secrétaire communal, Differdange ; *Theissen* Jean, conseiller communal, Oberwampach ; *Thiltges*, sœur Aisène, institutrice, Petange ; *Touvenaint* Emile, employé de la Cour grand-ducale, Luxembourg ; *Trausch* Nicolas, musicien de 1<sup>re</sup> classe, sergent-major ; *Tremong* François, régisseur de l'abattoir municipal, Luxembourg ;

*Wagener* Pierre, instituteur, Berg ; *Wagner* Guillaume, commandant, inspecteur-instructeur des sapeurs-pompiers, Diekirch ; *Wagner* Jean-Pierre, commandant des sapeurs-pompiers, Mutfort ; *Wagner* Jos., contre-maître, Luxembourg ; *Warling* André, brigadier des douanes ; *Wathgen* Henri, commandant des sapeurs-pompiers, Harlange ; *Weirich* Martin, receveur communal, Lenningen ; *Weisgerber* Michel, expéditionnaire au Gouvernement, Luxembourg ; *Welter* Mathias, instituteur, Schifflange ; *Weyer* Jean, rentier,

Trintangé ; *Victor* Jean, maréchal-des-logis de gendarmerie ; *Wilwerding* Pierre, commandant des sapeurs-pompiers, Senningen ; *Winter* Nicolas, chef-cantonnier, Bastendorf ; *Wiseler* Théodore, instituteur, Wiltz ; *Wohlfart* Jean, sous-chef de gare aux chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Esch-s.-Alz. ; *Wormeringer* Mathias, chef de train en retraite, Bonnevoie ;

*Zeches*, sœur Dorothée, institutrice, Arsdorf.

g) la Médaille en bronze :

à MM. *Barthel* Charles, facteur des postes, Differdange ; *Baulisch* Henri, chef-cantonnier, Luxembourg ; *Baum* Pierre, cantonnier, Bech ; *Baumann* Mathias, sapeur-pompier, Wasserbillig ; *Baur* Charles, ouvrier-cordonnier, Luxembourg ; *Becker* Jean, ouvrier, Dudelange ; *Benoît* Jean, employé privé, Rollingergrund ; *Berchem* Jean, contre-maître, Schleifmuhl ; *Bergem* Jean, sapeur-pompier, Bettendorf ; Mlle *Bina* Catherine cuisinière, Luxembourg ; *Bisdorff* Valentin, garde-forestier, Berdorf ; *Biver* François, sapeur-pompier, Niederanven ; *Biver* Mathias, facteur des postes, Esch-s.-Alz. ; *Blasen* Joseph, facteur des postes, Luxembourg ; *Boden* Michel, sapeur-pompier, Bissen ; *Bodry* Jean, sous-commandant des sapeurs-pompiers, Schifflange ; *Bohler* Jean-Pierre, employé privé, Luxembourg ; *Boly* Pierre, ouvrier, Dudelange ; *Bouché* Joseph, chef d'équipe, Rodange ; *Bourscheid* Gaspard, sous-commandant des sapeurs-pompiers, Ettelbruck ; *Bovi* Pierre, cantonnier, Niederdonven ; *Braun* Jean-Pierre, sous-commandant des sapeurs-pompiers, Grevenmacher ; *Breckler* Hubert, ouvrier, Schleifmuhl ; *Busch* Nicolas, sapeur-pompier, Bettendorf ;

*Charlé* Jean, maître-fileur, Larochette ; *Cleman* Jean-Pierre, employé de l'établissement thermal de Mondorf ; *Conrad* Martin, ouvrier en chef du service agricole, Erpeldange ; *Conter* Pierre, ouvrier, Dommeldange ;

*Didier* Nicolas, ouvrier, Dudelange ; *Dostert* Jean-Pierre, ouvrier, Dudelange ; *Dostert* Jean-Pierre, garde-voie au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Tetange ; *Dostert* Joseph, sapeur-pompier, Schifflange ;

*Engel* Bernard, sapeur-pompier, Bettendorf ; *Esslingen* Pierre, sapeur-pompier, Rosport ;

*Fatz* Paul, chef-cantonnier, Watrange ; *Feinen* Guillaume, ouvrier, Dudelange ; *Feinen* Mathias, sapeur-pompier, Eschdorf ; *Fejean* Michel, ouvrier, Pulfermuhl ; *Flammang* Dominique, ouvrier, Dudelange ; *Flammang* Joseph, brigadier des douanes ; *Flammang* Mathias, sapeur-pompier, Bissen ; *Flammang* Nicolas, ouvrier, Dudelange ; *Flies* François, facteur des postes, Luxembourg ; *Fournelle* François, facteur des postes, Rodange ; *Friob* Henri, ouvrier en chef du service agricole, Vichten ;

*Geltz* Pierre, garde particulier, Steinfort ; *Gerling* François, sapeur-pompier, Hoscheid ; *Gieres* Hubert, cantonnier, Selz ; M<sup>me</sup> *Gaedert-Michels*, sage-femme, Mecher ; *Gaedert* Jean-Pierre, garde champêtre, Waldbillig ; *Gaerend* Henri-Nicolas, brigadier forestier, Schengen ; *Goudront* Nicolas, sapeur-pompier, Dudelange ; *Græber* Antoine, garde champêtre, Kautenbach ; M<sup>me</sup> *Gross* Catherine, ouvrière, Luxembourg ; *Gudenkauf* Arnould, brigadier des douanes ; *Guttman* Pierre, maçon, Limpertsberg ;

M<sup>me</sup> *Haas* Marie, ménagère, Luxembourg-Eich ; *Haler* Philippe-Prosper, garde-chasse, Kœrich ; *Haller* Jean, garde-voie au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Colmar-Berg ; *Hamiaux* Jacques, ouvrier, Schleifmuhl ; *Hatto* Mathias, serrurier, Bonnevoie ; *Hauptert* Nicolas, sapeur-pompier, Kehlen ; *Heider* Pierre, ouvrier, Dommeldange ; *Heinen* Chrétien, sapeur-pompier, Berdorf ; *Heinen* Nicolas, facteur des postes, Troisvierges ; *Heinen* Pierre, sapeur-pompier, Mersch ; Mlle *Henckes* Catherine, au service de la Crèche, Luxembourg ; *Hennes* Jean, sapeur-pompier, Walferdange ; *Heuardt* Mathias, sapeur-pompier, Walferdange ; *Hilbert* Jean, chef-cantonnier, Mamer ; Mlle *Hildgen* Marguerite, ménagère, Esch-s.-Alz. ; *Hinger* Corneille, directeur de la société de chant, Kaundorf ; *Hirtz* N.-Philippe, facteur des postes, Luxembourg ; *Hoffmann* Jean, ouvrier, Dommeldange ; *Hoffmann* Mathias, sapeur-pompier, Kehlen ; *Hoffmann* Michel, sapeur-pompier, Kehlen ; *Huber* Jean-Bernard, cantonnier, Berdorf ; *Huberty* Alphonse, maître-tailleur à l'hospice du Rham ; *Huberty* François, sapeur-pompier, Arsdorf ;

*Jacoby* Michel, brigadier des douanes ; *Jung* François, commandant des sapeurs-pompiers, Kœrich ; *Jung* Pierre, surveillant de quai au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Jungers* J.-Henri, facteur des postes, Redange-s.-Attert ;

*Kaufmann P.*, sapeur-pompier, chef de section, Medingen ; *Keipes Nicolas*, cantonnier, Wiltz ; *Kemmer Jean-Baptiste*, chef cantonnier, Naem ; *Mlle Kettel Anne*, cuisinière, Rollingen ; *Kettenhofen Dominique*, membre de l'Harmonie, Differdange ; *Kiefer Auguste*, enfourneur, Rollingergrund ; *Kinnen Jean*, sapeur-pompier, Berdorf ; *Kirsch J.-B.*, coupeur-gantier, Luxembourg ; *Klein André*, sapeur-pompier, Esch-s.-Sûre ; *Klein Nicolas*, ouvrier, Eich ; *Klein Jean-Pierre*, commandant des sapeurs-pompiers, Götzingen ; *Kneip Pierre*, cantonnier, Insborn ; *Kreins Jean-Pierre*, directeur de la société chorale Ste. Cécile, Luxembourg-Grund ; *Kremer Jean-Pierre*, facteur des postes, Luxembourg ; *Krier Eugène*, garde particulier, Sanem ;

*Lamesch Jean-Pierre*, sapeur-pompier, Walferdange ; *Lang Clément*, sapeur-pompier, Mamer ; *Larschfeld Alphonse*, couvreur, Luxembourg ; *Lauth Jean*, fileur, Ettelbruck ; *Lauth Joseph*, sapeur-pompier, Ettelbruck ; *Lentz Jean-Baptiste*, chef-cantonnier, Esch-s.-Alz. ; *Luclus-Pauly J.-P.*, sapeur-pompier, Leudelange ; *St. Ludwig Marie*, infirmière à la Maison de santé, Ettelbruck ; *Lux Eugène*, cultivateur, membre de la société de chant, Erpeldange ;

*Mack Martin*, cantonnier, Mecher ; *Maertz Nicolas*, facteur des postes, Clervaux ; *Mahowald Pierre*, garde-champêtre, Hobscheid ; *Mallinger Jean-Pierre*, cantonnier, Remerschen ; *Marnach Nicolas*, brigadier des douanes ; *Massard Mathias*, infirmier à la maison de santé, Ettelbruck ; *May Nicolas*, cantonnier, Remich ; *Meisch Théodore*, sapeur-pompier, Kehlen ; *Menster Henri*, chef-cantonnier, Bèrelange ; *Mergen Pierre*, sapeur-pompier, Lorentzweiler ; *Mertes Mathias*, appariteur de la ville de Luxembourg ; *Muller Jean*, sapeur-pompier, Kehlen ; *Muller Jean-Pierre*, vigneron, Remerschen ; *Muller Pierre*, cantonnier, Canach ; *Nepper Nicolas*, sapeur-pompier, Arsdorf ;

*Neu Pierre*, sapeur-pompier, Echternach ; *Neyen Pierre*, sapeur-pompier, Leudelange ; *Nilles Jacques*, sapeur-pompier, Esch-s.-Alz. ; *Nilles Jean*, cultivateur, membre de la société de chant, Erpeldange ;

*Pauly Jean-Pierre*, sapeur-pompier, Kehlen ; *Pelles Jean-Pierre*, ouvrier au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Penné Michel*, sapeur-pompier, Walferdange ; *Peschon Etienne*, facteur des postes, Rodange ; *Philippe Georges*, sapeur-pompier, Mamer ; *Pillatsch J. A.*, facteur des postes, Echternach ; *Pæckes Pierre*, sapeur-pompier, Kehlen ; *Proth Nicolas*, employé privé, Esch-s.-Alz. ;

*Reicher Nicolas*, sapeur-pompier, Leudelange ; *Reinard Jean-Pierre*, sapeur-pompier, Mamer ; *Reinert-Winandy Nicolas*, sapeur-pompier, Bissen ; *Reiter Michel*, sapeur-pompier, Bettendorf ; *Ronkar Jean*, garde-champêtre, Canach ; *Royer François*, cantonnier, Vianden ;

*Salomon Edouard*, maître-coiffeur, Luxembourg ; *Schaack Joseph*, brigadier de police, Differdange ; *Schaack Nicolas*, cantonnier, Diekirch ; *Schaaf Jean-Baptiste*, chef-cantonnier, Esch-s.-Alz. ; *Schaeffer Jean*, sapeur-pompier, Vianden ; *Schaeffer Nicolas*, sapeur-pompier, Hoescheid ; *Scheider Paul*, forgeron, Manach ; *Schmartz Mathias*, garde-champêtre, receveur communal, Medernach ; *Schmit Bernard*, facteur des postes, Wiltz ; *Schmit Jean*, garde-champêtre, Consdorf ; *Schmit Jean-Pierre*, chef-cantonnier, Rollingergrund ; *Schmit Mathias*, préposé des douanes ; *Schneider Pierre*, ouvrier, Wellenstein ; *Schaentgen Jean-Pierre*, facteur des postes, Echternach ; *Scholer Mathias*, garde-champêtre et cantonnier, Rœser ; *Scholtes Jean*, ouvrier, Pulfermuhl ; *Scholtes Jean*, sapeur-pompier, Clausen ; *Scholtes Paul*, facteur des postes, Bettborn ; *Schreiner Pierre*, ouvrier au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Schrader Pierre*, sapeur-pompier, Kehlen ; *Schumacher Jean*, employé des chemins de fer en retraite, Bonnevoie ; *Splix Antoine*, sapeur-pompier, Clervaux ; *Stammel Charles*, sapeur-pompier, Leudelange ; *Stein Jean-Pierre*, cantonnier, Bonnevoie ; *Steinmetz Célestin*, garde forestier en retraite, Waldbillig ; *Steiner Martin*, cantonnier, Oberfeulen ; *Stoffel Nicolas*, facteur des postes, Dudelange ; *Strackx Louis*, sapeur-pompier, Esch-s.-Alz. ; *Strasser Pierre*, sapeur-pompier, Senningen ; *Streitz Jean*, sapeur-pompier, chef de section, Senningen ;

*Theis Pierre*, fileur, Ettelbruck ; *Theisen Mathieu*, aiguilleur au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Kayl ; *M<sup>me</sup> Thill Marguerite*, Vve Gillen, employée aux chemins de fer Prince Henri, Luxembourg ; *Thill Michel*, sapeur-pompier, Rumelange ; *Thill Pierre*, garde-champêtre, Lorentzweiler ; *Tock*



Jean-Pierre, chef-cantonnier, Holtz ; *Tondt* Jean-Pierre, garde-champêtre, cantonnier, Flaxweiler ; *Trausch* Fr., ouvrier au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Trierweiler* Hans, garde-champêtre, Echternach ;

Sœur *Urbain* Norbertine, surveillante à l'hospice du Rham ;

*Wagner* Auguste, taenicier, Rollingergrund ; *Wagner* François, maître-abatteur hon., Luxembourg ; *Wagner* Michel, sapeur-pompier, Berdorf ; *Wagner* Jean-Pierre, ouvrier au chemin de fer Guillaume-Luxembourg, Luxembourg ; *Wagner* Pierre, sapeur-pompier, Eschdorf ; *Walin* Nicolas, ouvrier, Hollerich ; *Waltener* Nicolas, membre de l'Harmonie de Differdange ; *Wantz* Pierre, facteur des postes, Vianden ; *Weber* Hubert, chef-cantonnier, Wiltz ; *Weber* Leonard, cantonnier, Clervaux ; *Weber* Michel, sapeur-pompier, Berdorf ; *Weber* Nicolas, garde-champêtre, Osweiler ; *Weckering* Charles, sapeur-pompier, Hoscheid ; *Welter* G.-Hubert, facteur des postes, Mersch ; *Wenger* Joseph, contre-maître, Schleimühl ; *Wenner* Jean, sapeur-pompier, Bonnevoie ; *Wilhelmy* J.-B., sapeur-pompier, instructeur, Hollerich ; *Wolff* Dominique, domestique, Metz ; *Wolter* Pierre, sapeur-pompier, Esch-s.-Sûre ; *Worré* Nicolas, sapeur-pompier, Niederaanven.

*Zeimes* Pierre, cantonnier, Schimpach ; *Zens* François, encaisseur de la ville de Luxembourg.

**Avis. — Convention internationale relative à la circulation automobile.** — D'après une communication du Gouvernement Français, la dénonciation, du 24 octobre 1929, par le Gouvernement Britannique de la Convention automobile de 1909, doit être considérée comme s'appliquant aux Iles anglo-normandes de la Manche (Guernesey, Jersey, Aurigny), ces îles étant au point de vue des conventions internationales partie intégrante du Royaume-Uni. De même, le Gouvernement Britannique considère la ratification de la Convention automobile du 24 avril 1926, en ce qui concerne le Royaume-Uni, comme s'appliquant aux Iles anglo-normandes de la Manche. — 18 janvier 1932.

**Avis. — Commission d'expertise des étalons.** — Par arrêté du 11 janvier 1932, M. Maurice *Calteux*, vétérinaire à Useldange, a été nommé secrétaire de la commission d'expertise des étalons en remplacement de M. Louis *Eiffes*, décédé, dont il achèvera le mandat.

**Avis. — Comité technique d'élevage chevalin.** — Par arrêté du 13 janvier 1932, M. Maurice *Calteux*, vétérinaire, secrétaire de l'association du Stud-Book, est nommé secrétaire du comité technique d'élevage de la race chevaline en remplacement de M. Louis *Eiffes*, décédé.

**Avis. — Titres au porteur.** — Suivant exploit de l'huissier M. *Hommel* à Luxembourg, en date du 16 janvier 1932, mainlevée pure et simple a été donnée de l'opposition formulée par le même huissier le 19 décembre 1931, pour autant qu'elle porte sur le paiement du capital et des intérêts des Bons du Trésor de l'Etat grand-ducal: Lit. A à 1.000 fr. n° 4563 et 4564, Lit. B à 10.000 fr. n° 626 et 627.

Le présent avis est inséré au *Mémorial* en exécution de l'article 22 de la loi du 16 mai 1891, concernant la perte de titres au porteur. — 18 janvier 1932.

**Avis. — Règlements communaux.** — En séance du 7 novembre 1931, le conseil communal d'Esch-s.-Aiz. a édicté un règlement sur l'affichage public dans cette ville. — Le dit règlement a été dûment publié. — 8 janvier 1932.

— En séance du 20 décembre 1931, le conseil communal de Reisdorf a modifié le règlement sur la conduite d'eau de Reisdorf et de Wallendorferbruck. — Cette modification a été dûment approuvée et publiée. — 12 janvier 1932.

**Avis. Protection des oeuvres littéraires et artistiques.** — Le Grand-Duché a adhéré à la Convention de Rome du 2 juin 1928, portant révision de la Convention de Berne du 9 septembre 1886 et de la Convention de Berlin, du 13 novembre 1908, concernant la protection des oeuvres littéraires et artistiques (*Mémorial* 1931, p. 897 ss.) Cette adhésion prendra effet à partir du 4 février 1932.

Ont ratifié ladite convention, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> août 1931 : la Bulgarie, le Canada, la Ville libre de Dantzig, la Finlande, la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, la Hongrie, l'Inde Britannique, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse.

Ont en outre adhéré à cet accord : la Yougoslavie, avec effet à partir du 1<sup>er</sup> août 1931, et le Liechtenstein, avec effet à partir du 30 août 1931. — 19 janvier 1932.

**Relevé des faillites prononcées par le tribunal de commerce de Luxembourg pendant le mois de décembre 1931.**

N° d'ordre	Nom du failli	Date du jugement	Juge-commissaire	Curateur	La déclaration de créance est à faire jusqu'au	Verification des créances
1	Société anonyme pour la fabrication de masques, articles de fête et de carnaval «Masca» établie à Luxembourg	1. 12. 31	M. Berg	M <sup>e</sup> P. Schaack, avocat à Luxembourg	19. 12. 31.	5. 1. 32.
2	Ensch Marguerite, Vve Wingert commerçante à Mersch	7. 12. 31	M. Alzin	M <sup>e</sup> A. Goldmann, avocat à Luxembourg	24. 12. 31.	9. 1. 32.
3	Binger Frédéric, maître-menuisier à Kayl	7. 12. 31	id.	M <sup>e</sup> Paul Schaack, avocat à Luxembourg	24. 12. 31.	9. 1. 32.
4	Reichling Pierre, cafetier à Differdange	16. 12. 31	M. Berg	M <sup>e</sup> Paul Schaack avocat à Luxembourg	1. 1. 32.	15. 1. 32.
5	Wagner Jean, ci-devant commerçant à Larochette, actuellement à Munshausen	16. 12. 31	M. Alzin	M <sup>e</sup> A. Rockenbrod, avocat à Luxembourg	1. 1. 32.	20. 1. 32.
6	Schmit-Steichen Albert, cafetier à Hagen-Steinfort	24. 12. 31	M. Berg	M <sup>e</sup> P. Reiser, avocat à Luxembourg	10. 1. 32.	20. 1. 32.
7	Farenzona Joseph, épicier à Dudelange	24. 12. 31	M. Alzin	M <sup>e</sup> R. Maul, avocat à Luxembourg	12. 1. 32.	30. 1. 32.
8	Kaener Jacques, négociant à Dudelange	24. 12. 31	M. Berg	M <sup>e</sup> B. Delvaux, avocat à Luxembourg	10. 1. 32.	20. 1. 32.
9	Steinmetz Mathias, électricien à Luxembourg-gare	24. 12. 31	id.	M <sup>e</sup> J. Kauffman, avocat à Luxembourg	10. 1. 32.	20. 1. 32.

**Avis. — Laiteries coopératives.** — Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900, la société de laiterie coopérative de Boulaide a déposé au secrétariat communal de Boulaide l'un des doubles de l'acte d'association, sous seing privé, dûment enregistré, ainsi qu'une liste indiquant les nom, profession et domicile des administrateurs et de tous les associés. — 20 janvier 1932.

— Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900, la laiterie coopérative de Saeul a déposé au secrétariat communal de Saeul l'un des doubles de l'acte d'association sous seing privé dûment enregistré ainsi qu'une liste indiquant les nom, profession et domicile des administrateurs et de tous les associés. — 21 janvier 1932.

**Avis. — Association syndicale.** — Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 4 au 18 février 1932, dans la commune de Remerschen, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour la construction d'un chemin d'exploitation dans les vignes aux lieux dits : « Donaecker », « Auf der Daus » à Wintrange-Remerschen.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Remerschen, à partir du 4 février prochain.

M. J. *Risch-Schumacher*, membre de la Chambre d'agriculture à Schwebsange, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 18 février prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, dans la salle du comice agricole à Wintrange. — 21 janvier 1932.

**Avis. — Emprunt grand-ducal 5% 1930.**

Le tirage au sort des obligations de l'Emprunt grand-ducal 5% 1930, remboursables le 1<sup>er</sup> mars 1932, a donné le résultat suivant :

8 obligations à 500 florins ou francs luxembourgeois 7.215 :							
138	233	349	549	688	727	846	979
31 obligations à 1.000 florins ou francs luxembourgeois 14.430 :							
202	987	1828	2880	3650	4121	5211	5761
365	1100	2364	2931	3703	4554	5414	6152
409	1313	2489	3409	4067	4775	5494	6281
795	1786	2634	3524	4087	4948	5663	

L'obligation numéro 2867 à Fl. 1.000 ou 14.430 frs. lux., remboursable depuis le 1<sup>er</sup> mars 1931, n'a pas encore été présentée au remboursement.

Le remboursement se fera sans aucune retenue pour impôts luxembourgeois en florins P. B. :

A Amsterdam, aux guichets de MM. Mendelssohn et Co, Amsterdam, de la Nederlandsche Handel-Maatschappij, N. V., de MM. Pierson et Co et de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

A Rotterdam, aux guichets de MM. R. Mees et Zoonen;

Ou au choix du porteur en francs luxembourgeois :

Aux guichets de la Banque Générale du Luxembourg, S. A., Filiale de la Société Générale de Belgique et de MM. Alfred Levy et Cie, Luxembourg.

Les intérêts cesseront de courir du jour où le remboursement sera échu. — 19 janvier 1932.

**Avis. — Associations agricoles.** — Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900, la société de battage « Dreschgenossenschaft von Bastendorf » a déposé au secrétariat communal de Bastendorf l'un des doubles de l'acte d'association sous seing privé, dûment enregistré, ainsi qu'une liste indiquant les nom, profession et domicile des administrateurs et de tous les associés. — 12 janvier 1932.

---

**Avis. — Associations syndicales.** — En conformité de l'art. 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour la construction d'un chemin d'exploitation au lieu dit : « In der Bach » à Lenningen, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Lenningen. — 14 janvier 1932.

---

**Caisse d'épargne. — Déclaration de perte de livrets.** — Aux dates des 28 novembre, 1<sup>er</sup> resp. 10 décembre 1931, et 6 resp. 14 janvier 1932, les livrets nos 327117, 320606, 4483, 305879, 324296, 245178 et 306937 ont été déclarés perdus.

Les porteurs des dits livrets sont invités à les présenter dans la quinzaine à partir de ce jour, soit au bureau central, soit à un bureau auxiliaire quelconque de la Caisse d'épargne et à faire valoir leurs droits.

Faute par les porteurs de ce faire dans le dit délai, les livrets en question seront déclarés annulés et remplacés par des nouveaux. — 14 janvier 1932.

